

Talon d'inscription

Colloque «Punitions corporelles: un défi pour les droits de l'enfant en Suisse» du 27 août à Berne

Je souhaite participer aux ateliers suivants:

A B C D

Si votre choix ne peut pas être pris en compte, atelier (alternative):

A B C D

Je ne participe à aucun atelier

Nom, Prénom:

Organisation:

Fonction:

Adresse:

NPA, lieu:

Téléphone:

E-mail:

Signature:

Merci de retourner le talon jusqu'au 3 août 2009 à l'adresse suivante:
advocacy@tdh.ch ou par courrier.

En cas d'annulation de l'inscription avant le 15 août 2009, un montant de 40 CHF pour frais administratifs sera perçu. Après cette date aucun remboursement ne pourra être effectué.

Les punitions corporelles: un défi pour les droits de l'enfant en Suisse

Les fessées, gifles et coups sont utilisés par les parents pour éduquer ou discipliner leurs enfants. En Suisse, les punitions corporelles restent encore une méthode éducative largement répandue et socialement tolérée. Pour cette raison, la Suisse est critiquée par diverses instances internationales.

En effet, même les punitions corporelles soi-disant «légères» constituent une violation des droits des enfants à l'intégrité physique et à la dignité. Bien qu'importantes, les conséquences sociales, psychologiques ou médicales sont trop souvent passées sous silence. Comment mettre fin à cette banalisation? Comment améliorer la situation actuelle en Suisse? Comment mettre en œuvre les droits de l'enfant en Suisse dans la sphère privée?

Ce colloque s'adresse aux personnes qui s'engagent pour la prévention de la violence au sein des autorités publiques et des associations, ainsi qu'à toute autre personne intéressée.

Informations complémentaires

Prix: 120.-, repas de midi compris.

Accès: depuis la gare de Berne, tram n° 9, direction Guisanplatz, arrêt Zytglogge. Schmiedstube, Schmiedenplatz 5, 3000 Berne.

La commission cantonale de la protection de l'enfant (CPE) organise le 17 novembre 2009 à Berne le séminaire «Eduquer sans punition corporelle - une utopie?». Pour plus d'informations: www.be.ch/ksk-fachtagung.



aide à l'enfance | Kinderhilfe
aiuto all'infanzia | child relief | www.tdh.ch

Jeudi 27 août 2009, colloque national
Les punitions corporelles: un défi
pour les droits de l'enfant en Suisse

Schmiedstube, Schmiedenplatz 5, Berne

Programme

Dès 8.45	Arrivée, café/croissant
9.15	Accueil Heinrich von Grünigen, <i>Président du Conseil de Fondation Terre des hommes</i>
	Le Comité des droits de l'enfant et les châtiments corporels Jean Zermatten, <i>Vice-Président du Comité des Droits de l'enfant</i>
	L'abolition des châtiments corporels. Un impératif pour les droits de l'enfant en Europe Elda Moreno, <i>Cheffe de la Division des Politiques des Droits de l'enfant et de la Famille, Conseil de l'Europe</i>
	«Raising children without violence. Swedish experience after 30 years of abolishing corporal punishment» Mali Nilsson, <i>Save the Children Sweden Global technical and advocacy advisory on child protection and Global focal point on all forms of physical and humiliating punishment</i>
11.00	Pause
11.15	Débat: quelles stratégies pertinentes pour lutter contre les punitions corporelles en Suisse? Peter Brey, <i>Secrétaire général de la Fondation Terre des hommes</i> Muriel Langenberger, <i>Responsable du Secteur Questions de l'enfance, de la jeunesse et de la vieillesse, Office fédéral des Assurances Sociales</i> Anne Seydoux-Christe, <i>Conseillère aux Etats, PDC</i> Ruth-Gaby Vermot-Mangold, <i>ancienne Conseillère nationale, PS</i> Franz Ziegler, <i>Psychologue et enseignant spécialisé, Expert Protection de l'enfant</i> Modérateur: Christoph B. Keller, <i>Journaliste DRS 2</i>
12.30	Buffet dînatoire
14.00	Ateliers A, B, C et D
15.30	Conclusion

Langues: allemand et français, traduction simultanée. L'intervention de Mme Nilsson se tiendra en anglais, sans traduction. Durant les ateliers, les participant-e-s sont invité-e-s à s'exprimer dans leur langue.

Description du contenu des ateliers:

ATELIER A: Comment promouvoir les alternatives aux punitions corporelles?
La question des alternatives aux punitions corporelles se pose fréquemment. Parentalité positive, éducation sans violence.... Comment transmettre le message aux parents concernés?

Experte: Maya Mulle, *Fédération Suisse pour la Formation des Parents*

ATELIER B: Participation des enfants et protection

La participation des enfants aux enjeux qui les concernent est un droit fondamental consacré par la Convention des droits de l'enfant. Est-il possible d'intégrer les enfants dans les projets de protection? Quelles sont les apports et les dangers?

Experts: Geo Taglioni, *Chef du domaine politique et participation nationale, Conseil Suisse des Activités de Jeunesse* et Sabine Brunner, *Psychologue, Marie Meierhofer Institut für das Kind*

ATELIER C: Quelles possibilités pour améliorer la situation légale en Suisse?

Face au rejet de l'initiative parlementaire «Mieux protéger les enfants contre la maltraitance» en décembre 2008, quelle suite donner à la voie législative? Comment relancer le processus politique? Faut-il changer de stratégie? L'interdiction ancrée dans la loi est-elle nécessaire pour parvenir à un changement de mentalités et de pratiques en Suisse?

Expert: René Knüsel, *Politologue, Directeur de l'observatoire de la maltraitance Université de Lausanne*

ATELIER D: Les punitions corporelles et les enjeux pour le travail public

Un thème comme celui des punitions corporelles envers les enfants soulève des questions pour les professionnel-le-s de la communication, en particulier en ce qui concerne la protection de l'enfant dans le travail avec les médias. De quels moyens et outils disposent les relations publiques? Ces questions seront approfondies à travers un échange d'expérience.

Experte: Eva Stenstam, *Save the Children Sweden Communication advisor on Child Protection*

Merci d'affranchir

Colloque sur les punitions corporelles

Terre des hommes
8, Chemin de Budron C
1052 Le Mont-sur-Lausanne

